FRANÇAIS · 5E / COURS

L'accord du participe passé

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

« Les lettres que j'ai écrites », « elles sont parties », « ils se sont lavé les mains » : le participe passé change parfois de forme, parfois non. Ce n'est pas du hasard, il y a trois règles. Ce chapitre explique ce qu'est un participe passé, comment le trouver, et comment l'accorder avec être, avec avoir et sans auxiliaire.

01 L'idée : le caméléon

Le participe passé est un **caméléon** : il prend la couleur (le genre et le nombre) de ce qui l'entoure, mais pas de n'importe quoi. Tout dépend de son voisin, l'auxiliaire. Avec « être », il prend la couleur du sujet. Avec « avoir », il ne change que si le COD est déjà passé devant lui.

> **Participe passé** : forme du verbe utilisée dans les temps composés (j'ai **chanté**) ou seule comme un adjectif (une porte **fermée**). **Auxiliaire** : être ou avoir, conjugué devant le participe passé.

Trouver la bonne terminaison

Avant d'accorder, il faut écrire la bonne forme au masculin singulier : **-é** (chanté), **-i** (fini), **-u** (vendu), **-is** (pris), **-it** (écrit). Astuce : mets le participe au féminin. « Prise » fait entendre le s, donc « pris ». « Écrite » fait entendre le t, donc « écrit ».

Les trois règles

- **Employé seul** (comme un adjectif) : il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. « Des fenêtres **ouvertes**. »
- **Avec être** : il s'accorde avec le **sujet**. « Elles sont **arrivées**. » « Le gâteau est **mangé**. »
- **Avec avoir** : il **ne s'accorde pas avec le sujet**. Il s'accorde avec le **COD seulement si celui-ci est placé avant** le verbe. « Elle a **mangé** les pommes » mais « Les pommes qu'elle a **mangées** ».

Pourquoi cette règle avec avoir ?

Quand on écrit le participe, on ne sait pas encore ce qui suit. Dans « Elle a mangé les pommes », au moment d'écrire « mangé », les pommes ne sont pas encore arrivées : on ne peut pas s'accorder avec elles. Dans « Les pommes qu'elle a mangées », on sait déjà de quoi on parle : on accorde.

Le COD placé avant est le plus souvent :

- un **pronom personnel** : « Ces pommes, je **les** ai mangé**es** » ;
- le **pronom relatif « que »** : « Les lettres **que** j'ai écrit**es** » (que = les lettres) ;

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/francais/5e/accord-du-participe-passe/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

- un mot interrogatif : « **Quelles** robes as-tu choisi**es** ? »

Méthode en trois questions

Question	Si oui
Auxiliaire être ?	accord avec le sujet
Auxiliaire avoir ?	cherche le COD
COD placé avant ?	accord avec le COD

Document : un vers de Victor Hugo

> *« Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, / Je partirai. »* Victor Hugo, Les Contemplations (1856)

Ce que montre ce document : « je partirai » est au futur simple, sans participe passé. Mets-le au passé composé : « je suis parti ». Le verbe « partir » se conjugue avec **être**, donc le participe s'accorde avec le sujet. Ici, c'est Hugo qui parle, d'où « parti ». Si une femme disait ce vers, on écrirait « je suis parti**e** ». C'est le sujet qui décide.

Exemple guidé

Accorde : « Les fleurs que tu m'as (offrir) sont (faner). »

1. « as offert » : auxiliaire avoir. COD ? « que », mis pour « les fleurs », placé avant. Donc accord au féminin pluriel : **offertes**.
2. « sont fané » : auxiliaire être. Sujet : « les fleurs ». Donc **fanées**.

Les pièges

- Avec avoir, ne jamais accorder avec le sujet : « Elles ont **chanté** ».
- « En » n'entraîne pas d'accord : « Des pommes, j'en ai **mangé** ».
- Le COD doit être **avant** : « J'ai lu **ces livres** » reste sans accord.
- Les verbes pronominaux (se laver, se parler) ont des règles plus fines : tu les verras en 4e et 3e.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/francais/5e/accord-du-participe-passe/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits